

sance des biens dus à la munificence du seigneur suzerain ; mais il exigea qu'ils payassent chaque année à la Chaise-Dieu une redevance en nature et en argent, et à l'abbé la procuratie, ou droit de visite abbatiale.

Après Artaud, Adhémar ou Aimard d'Argental, son fils, ne se montra pas moins prodigue de bienfaits envers le prieuré. Il lui donna le fief de Mazel et la terre de Balnieu, et lui octroya encore, disent les vieilles chroniques, une coupe précieuse d'un superbe travail, de la valeur de plus de cent sols d'argent.

A la mort d'Adhémar, au commencement du douzième siècle, s'éteignit la race des barons d'Argental, dont l'héritage passa aux Pagan, leurs alliés. La noble maison des Pagan continua à couvrir de sa protection les moines de Saint-Sauveur, et jusqu'au quatorzième siècle, époque à laquelle disparut cette famille, le prieuré se ressentit de sa bienveillante suzeraineté. Hugues Pagan, grand'maître et fondateur de l'ordre du Temple, qui fit partie de la croisade prêchée par saint Bernard, en 1118, sortait de cette maison.

Je rappellerai en passant que l'abbaye cistercienne de Clavas, située non loin de Saint-Sauveur, dans la paroisse de Riotort-en-Velay, eut pour abbesses Reynaude d'Argental en 1284 et Alix en 1306. Isabelle de Lupé fut abbesse du même monastère en 1455. — Ce n'est pas que, malgré la protection des seigneurs d'Argental, Saint-Sauveur n'eût souvent à souffrir des incursions pillardes des féodaux. Riche et bien doté, possesseur de vastes et belles terres, il excita plus d'une fois l'envie des barons d'alentour, et son église, construite en forteresse, ses remparts flanqués de tours dont on voit encore les traces, prouvent suffisamment qu'il avait dû songer à prendre de sérieux moyens de défense.